

Saliès – conseil municipal du 30 mars 2026

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT TARN

ARRONDISSEMENT

CANTON

Albi-Sud

*Nombre de conseillers*  
En exercice 15

Présents 14  
Votants 14

Commune SALIÈS  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 30 mars 2026  
L'An deux mille vingt-six et le trente mars

Le Conseil Municipal de la commune de SALIES étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 24 mars 2026, sous la présidence de Jean-François ROCHEDREUX, le Maire.

Étaient présents : Jean-François ROCHEDREUX Jacky MIQUEL, Bernard TOMINET, Nathalie BRULANT, David FERRÉ, Florence CABROL, Bruno GASCON, Larbi FAÏDI, Nicolas MARTIN, Jean-Louis VAUGARNY, Marine NAYME, Sabrina BORGOMANO, Evelyne CAVALIE-GUALLAR, Sophie CAMALON,.

Excusée : Valérie JACQUET.

**VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE  
FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2026**

**Monsieur le Maire rappelle :**

Par délibération du 17 mars 2025, le Conseil Municipal avait fixé les taux à :

- 75,93% pour la taxe foncière bâti (TFPB)
- 78,76% pour la taxe foncière non bâti (TFPBN)
- 20,33% pour la taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (TH).

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- **DECIDE de maintenir** les taux d'imposition en 2026 par rapport à 2025 et de les porter à :

- 75,93% pour la TFPB
- 78,76% pour la TFPNB
- 20,33% pour la TH

Cette décision sera communiquée aux services fiscaux avant le 15 avril 2026.

Certifié conforme au Registre.

Ainsi fait et délibéré à Saliès, le 30 mars 2026

Le secrétaire de séance

Evelyne CAVALIE-GUALLAR



Le Maire

Jean-François ROCHEDREUX

Transmise en Préfecture et mise en ligne le 07 AVR. 2026